

**CREATION D'UNE CIRCULATION DOUCE ENTRE LA
RUE RICHELIEU ET LE PARC DE VENES ET D'UN MINI GIRATOIRE
AU CARREFOUR DES RUES BEL AIR ET LAMARTINE A TONNEINS ;
REAMENAGEMENT DE TROTTOIRS DANS DIVERSES RUES A CLAIRAC**

Conseil Communautaire du 26 octobre 2017

D 2017	H	16
Nombre de Conseillers		
En exercice	87	
Présents	75 dossier 1 – 73 dossier 2 à 6 – 71 dossier 7 à 16	
Votants	82 dossier 1 à 6 – 81 dossier 7 à 16	

Le Conseil de Val de Garonne Agglomération, légalement convoqué le **19 octobre 2017** s'est réuni à la salle des fêtes de Sainte Bazeille, en séance publique, sous la présidence de Daniel BENQUET.

Etaient présents

<u>Agmé</u>	Patrick GAUBAN
<u>Beaupuy</u>	Maryse HERVÉ – Pascal LAPERCHE
<u>Birac sur Trec</u>	Jean-Luc AGNIC (suppléant)
<u>Calonges</u>	François NÉRAUD (+ pouvoir Guy PEREUIL)
<u>Castelnau Sur Gupie</u>	Guy IANOTTO
<u>Caubon Saint Sauveur</u>	Catherine BERNARD
<u>Caumont Sur Garonne</u>	Pierre IMBERT
<u>Clairac</u>	Michel PÉRAT
<u>Cocumont</u>	Jean.Luc ARMAND (+ pouvoir Lisette DE LUCA)
<u>Couthures Sur Garonne</u>	Jean.Michel MOREAU
<u>Escassefort</u>	Christian FRAISSINÉDE
<u>Fauguerolles</u>	Maryline DE PARSCAU
<u>FaUILlet</u>	Gilbert DUFOURG
<u>Fourques Sur Garonne</u>	Jacques BILIRIT (+ pouvoir Bernard CABANE) – Josette PATISSOU
<u>Gaujac</u>	Jean.François THOUMAZEAU
<u>Gontaud de Nogaret</u>	Thierry CONSTANS
<u>Grateloup Saint Gayrand</u>	Romain TOSCHI (suppléant)
<u>Jusix</u>	Michel GUIGNAN
<u>Lafitte Sur Lot</u>	Maryse VULLIAMY
<u>Lagruère</u>
<u>Lagupie</u>	Jean.Max MARTIN
<u>Le Mas d'Agenais</u>	Sylvie BARBE - Francis DUTHIL
<u>Longueville</u>	Guy FARBOS
<u>Marcellus</u>	Jean.Claude DERC
<u>Marmande</u>	Lydie ANGELY – Marie.Catherine BALLEREAU - Daniel BENQUET – Sophie BORDERIE (+ pouvoir Charles CILLIERES) – Marie.Françoise BOUGUES – Martine CALZAVARA – Roland CHRISTEN – Jacqueline CORREGES (+ pouvoir Serge CARBONNET) - Patrick COUZINEAU – Jean.Luc DUBOURG – Michel HOSPITAL - Josette JACQUET – Philippe LABARDIN – Anne MAHIEU – Bernard MANIER – Jean.Pierre MARCHAND – Sylvie SCHELCHER-GENEAU DE LAMARLIERE - Laurence VALAY (dossier 1)
<u>Mauvezin sur Gupie</u>	Daniel BORDENEUVE
<u>Meilhan sur Garonne</u>	Régine POVÉDA
<u>Montpouillan</u>	Didier MONPOUILLAN
<u>Puymiclan</u>	Michel FEYRY
<u>Saint Avit</u>	Michel COUZIGOU
<u>Saint Barthélémy d'Agenais</u>	Gaëtan MALANGE
<u>Saint Martin Petit</u>	Marie-France BONNEAU
<u>Saint Pardoux du Breuil</u>	Jean-Marc DUBAN
<u>Saint Sauveur de Meilhan</u>	Francis LABEAU
<u>Sainte Bazeille</u>	Gilles LAGAÛZÈRE – Didier RESSIOT - Philippe RIGAL – Christine VOINOT
<u>Samazan</u>	Bernard MONPOUILLAN
<u>Sénéstis</u>	Jacques PIN (suppléant) jusqu'au dossier 6
<u>Seyches</u>	Isabelle CESA - André CORIOU
<u>Taillebourg</u>
<u>Tonneins</u>	Daniel BARBAS – Liliane BORDES – Eric BOUCHAUD – Daniel GAIDELLA - Liliane KULTON (+ pouvoir Laurence LOUBIAT MOREAU) – Guy LAUMET – Elizabeth LE CHARPENTIER - Dante RINAUDO (+ pouvoir Régis BARD) – Valérie TACCO (dossier 1)
<u>Varès</u>	Jacky TROUVÉ
<u>Villeton</u>	Jean GUIRAUD
<u>Virazeil</u>	Christophe COURREGELONGUE – Caroline DELRIEU-GILLET (jusqu'au dossier 6) – Vincent PAULAY

Absents ou excusés

Alain LERDU - Bernard CABANE – Carole VERHAEGHE - Lisette DE LUCA - Danièle ANGOT - Alain PRÉDOUR - Guy PÉREUIL - Serge CARBONNET - Charles CILLIÈRES – Joël HOCQUELET - Thierry CARRETEY - Jacques BRO Jean.Pierre VACQUÉ - Régis BARD - Laurence LOUBIAT- MOREAU – Laurence VALAY (à compter du dossier 2) – Valérie TACCO (à compter du dossier 2) – Caroline DELRIEU GILLET (à compter du dossier 7) – Jacques PIN (à compter du dossier 7)

Pouvoirs de

Bernard CABANE à Jacques BILIRIT - Lisette DE LUCA à Jean.Luc ARMAND – Guy PEREUIL à François NÉRAUD – Serge CARBONNET à Jacqueline CORREGES – Charles CILLIERES à Sophie BORDERIE – Régis BARD à Dante RINAUDO – Laurence LOUBIAT MOREAU à Liliane KULTON – Valérie TACCO à Elizabeth LE CHARPENTIER – Laurence VALAY à Patrick COUZINEAU - Caroline DELRIEU-GILLET à Christophe COURREGELONGUE

Secrétaire de Séance

M. Michel COUZIGOU

Dossier n°16 -

CREATION D'UNE CIRCULATION DOUCE ENTRE LA RUE RICHELIEU ET LE PARC DE VENES ET D'UN MINI GIRATOIRE AU CARREFOUR DES RUES BEL AIR ET LAMARTINE A TONNEINS ; REAMENAGEMENT DE TROTTOIRS DANS DIVERSES RUES A CLAIRAC

Objet de la délibération

Les communes de Tonneins et Clairac sollicitent l'avis du conseil communautaire pour la réalisation des travaux suivants dans le cadre de la compétence voirie de VGA :

- Création d'une circulation douce entre la rue Richelieu et le parc de Vénes à Tonneins
- Création d'un mini giratoire au carrefour des rues Bel Air et Lamartine à Tonneins
- Réaménagement de trottoirs dans diverses rues à Clairac

Exposé des motifs

La commune de TONNEINS souhaite réaliser l'aménagement d'une circulation douce entre la rue Richelieu et le parc de Vénes afin de sécuriser le cheminement piéton et cyclable ainsi que l'aménagement d'un mini giratoire au carrefour des rues Bel Air et Lamartine afin de sécuriser cette intersection sur l'année 2017.

La commune de CLAIRAC souhaite réaliser le réaménagement des trottoirs dans les rues Paget, Rébarrat, ainsi que du boulevard des Ormeaux et de la route du Pech, afin d'améliorer le cheminement piétonnier sur l'année 2017.

Conformément aux dispositions du 3a) et 5a1) de l'annexe 1 « la voirie » de la définition de l'intérêt communautaire de VGA, la commune de Tonneins et la commune de Clairac doivent apporter un fond de concours correspondant à 50% du montant HT des travaux restant à la charge de VGA.

Deux conventions précisant la répartition financière entre Val de Garonne Agglomération et la commune de Tonneins d'une part ainsi que Val de Garonne Agglomération et la commune de Clairac d'autre part seront signées.

Il est rappelé que VGA prendra en compte la totalité du montant des travaux au titre de l'exercice 2017 pour :

- La création d'une circulation douce entre la rue Richelieu et le parc de Vénes à 40 000 € HT et que le fond de concours de 20 000 € sera apporté par la commune de Tonneins.
- La création d'un mini giratoire au carrefour des rues Bel Air et Lamartine à 62 000 € HT et que le fond de concours de 31 000 € sera apporté par la commune de Tonneins.
- Le réaménagement de trottoirs dans diverses rues à 48 000 € HT et que le fond de concours de 24 000 € sera apporté par la commune de Clairac.

La totalité des montants seront appelés à la réception des travaux.

Les membres du Conseil Communautaire sont invités à approuver la délibération suivante,

Le Conseil Communautaire,

Valide la création d'une circulation douce entre la rue Richelieu et le parc de Vénes sur la commune de Tonneins dans le cadre de l'enveloppe voirie prévue au budget 2017 sans pouvoir excéder 40 000€ HT.

Valide la création d'un mini giratoire au carrefour des rues Bel Air et Lamartine sur la commune de Tonneins dans le cadre de l'enveloppe voirie prévue au budget 2017 sans pouvoir excéder 62 000€ HT.

Valide le projet de réaménagement des trottoirs dans diverses rues de la commune de Clairac dans le cadre de l'enveloppe voirie prévue au budget 2017 sans pouvoir excéder 48 000€ HT.

Précise que les crédits nécessaires sont inscrits sur le budget (Principal/Voirie) 2017 à l'article 21712.

Demande que la présente délibération soit transmise à la commune de Tonneins et à la commune de Clairac pour prise d'une décision concordante.

Autorise M. Le Président ou son représentant à signer tous les documents relatifs à cette opération.

Résultat du vote

<i>Votants</i>	81	
<i>Pour</i>	81	
<i>Contre</i>	<i>/</i>	
<i>Abstention</i>	<i>/</i>	

Publication / Affichage
Le 31.10.2017

Fait à Marmande, le 26 octobre 2017

Daniel BENQUET
Président de Val de Garonne Agglomération,